

DOSSIER PARTENAIRES



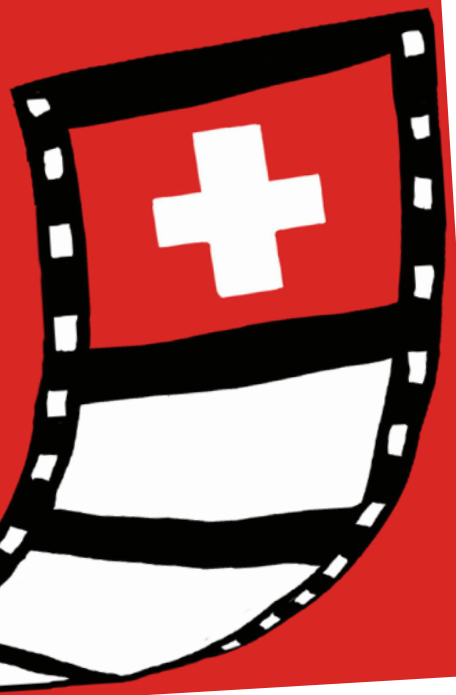
présente les

19^{EMES} JOURNEES DU CINEMA SUISSE

26 au 28 février
2027
Centre Rabelais

Cinéma Suisse

Le festival
qui
vous donne
la parole



Rejoignez le Club des partenaires du Festival !

SOMMAIRE

Le mot de la Directrice artistique du festival.....	3
L'équipe du Festival 2027.....	4
Les temps forts de cette 19ème édition.....	5
Devenez partenaire des « 19ème Journées du Cinéma Suisse ».....	6
Historique du festival.....	7
Les missions des Journées du Cinéma Suisse.....	8
L'organisation du festival.....	9
Les packs disponibles pour nos partenaires-mécènes.....	10
Les autres activités de l'association C'est-Rare-Film.....	11
Le budget du festival.....	12
Formulaire de déduction fiscale.....	13-14



Le mot de Christine Bolliger-Erard

Fondatrice – directrice artistique du festival, historienne en cinéma



2026 a été une grande année : **les Journées du Cinéma Suisse ont atteint leur majorité** avec 18 ans d'existence. Nous avons célébré cet anniversaire en grandes pompes et donné à notre festival l'opportunité de franchir le cap de la majorité dans de bonnes conditions.

Merci pour votre engagement passé ou à venir. Grâce à vous, ce Festival a réussi à s'établir durablement dans le paysage des manifestations culturelles de Montpellier et à gagner un public qui lui témoigne chaque année son intérêt et sa fidélité.

Tous les ans, votre soutien précieux nous permet d'étoffer ces "Journées" de **nouveautés et de surprises** auxquelles vous êtes associés : animations valorisant le **patrimoine culturel suisse** (concours de fondue au fromage, journées autour du chocolat, découverte de spécialités culinaires helvétiques), tables rondes rassemblant scientifiques et associations (sur la problématique environnementale, le combat des femmes.....) et concours de courts-métrages regards croisés entre la France et la Suisse.

Cette année de majorité a été marquée par une **dimension internationale renforcée** par des collaborations avec la Maison de Heidelberg (pour l'Allemagne) et l'Association des Italiens de Montpellier. Une évolution logique car la majeure partie des films helvétiques est en coproduction avec ses voisins.

Par ailleurs, le traditionnel **prix du public** a été décerné au film documentaire de Nicola Bellucci « **Quir** », avec une note de 9 sur 10. Et un second prix a été attribué au film « **Hôtel Silence** » de Léa Pool, par un **jury d'étudiants en cinéma et audiovisuel** de l'Université Montpellier Paul Valéry.

Toutes ces belles initiatives nous ont permis d'augmenter notre visibilité et **le nombre de spectateurs a grimpé de +33 %** par rapport à l'an dernier. Nous ambitionnons de continuer à gagner en notoriété et en volume et nous souhaitons vous y associer.

Nous remercions nos partenaires historiques : la **Mairie de Montpellier**, le **Centre Rabelais** de Montpellier qui accueille chaque année nos projections avec beaucoup de dévouement et de professionnalisme, le **Consulat général de Suisse à Marseille** et La Maison des Relations Internationales qui reçoit nos événements « presse » et la soirée d'ouverture.

À vous de nous rejoindre dans cette belle aventure, pour rendre la 19e édition exceptionnelle. D'avance nous nous réjouissons de vous embarquer avec nous, **chers partenaires**, dans cette prochaine édition toujours aussi engagée cinématographiquement et socialement.

L'équipe du Festival 2027

Christine Bolliger-Erard

Présidente - directrice artistique
Formatrice - Consultante - Conférencière

Gérald Paras

Secrétaire - Chargé de la communication
Réalisateur-vidéaste

Florence Gutknecht

Membre du Conseil d'Administration
Chroniqueuse - Intervieweuse - Modératrice

Geoffroy Baylaender

Membre du Conseil d'Administration
Consul Honoraire de Suisse à Montpellier
Responsable mondial marketing digital

Lorenzo Perucchi

Membre du Conseil d'Administration
Psychopraticien Certifié

Anne Marie Bessette

Membre du Comité de sélection
Chargée de projets internationaux et interculturels

Tanguy Hauret

Concepteur graphique de l'affiche
Étudiant en Master 1 Cinéma et audiovisuel

Christian Vella

Organisation logistique du festival
Retraité passionné de cinéma



Les temps forts de cette 19^{ème} édition



La sélection officielle

Les 19^{èmes} Journées du Cinéma Suisse se dérouleront du vendredi 26 au dimanche 28 février 2027. Comme chaque année, les films retenus représenteront les trois communautés linguistiques de la Suisse : (suisse)allemand, français et italien, présentés en version originale sous-titrée en français. Des fictions et documentaires qui, par leur richesse et leur diversité, abordent des thématiques sociétales actuelles ou passées. Chaque film sera présenté par Christine Bolliger-Erard, la directrice artistique, accompagnée d'un.e invité.e, réalisatrice / réalisateur, actrice / acteur ou productrice / producteur ou encore un.e partenaire local.e en relation avec la thématique abordée.

Comme chaque année, le public pourra élire son film préféré et nous renouvelerons cette année l'expérience du jury professionnel composé d'étudiant.e.s en cinéma et de professionnel.le.s issus du 7^{ème} art.

L'histoire avec un grand H

La sélection des films a débuté et un thème se profile déjà : l'histoire avec un grand H. Celle de la Suisse bien sûr mais également celle de l'Europe et même du monde.

Elle nous permet de découvrir encore bien des aspects ignorés jusqu'alors et cette thématique nous conduira même à voyager sur différents continents.

Ouverture à l'international

La dimension internationale du festival 2026 qui avait embarqué la Maison de Heidelberg et l'Association des Italiens de Montpellier à bord de notre navire s'est révélée très concluante et nous allons l'élargir à d'autres pays limitrophes ou lointains. Une collaboration qui trouve son fondement dans le fait que la majorité des films helvétiques sont des coproductions avec nos voisins voire avec des pays de plusieurs continents.

Devenez partenaire des « 19èmes Journées du Cinéma Suisse » pour

*Associez votre entreprise
à un événement porteur
de belles valeurs
avec votre logo
sur nos supports
de communication*

**Votre
image**

*Rendez possible
la découverte de
films et d'auteurs
rarement distribués
en France et des
rencontres de qualité
avec les réalisatrices
et réalisateurs*

**Les
avantages
fiscaux**

**L'intérêt
culturel**

**Une
expérience
de cinéma**

*Déduisez votre don
de vos impôts
(voir en annexe)*

*Devenez membre du jury
afin de découvrir tous les films
et de décerner le prix de la sélection officielle*

L'Histoire du festival

2007



Création de l'association C'est-Rare-Film par Christine Bolliger-Erard, historienne en cinéma, pour promouvoir le cinéma suisse contemporain, très prolifique, avec plusieurs centaines de films produits chaque année.

2008



1er festival, avec le soutien du Consulat général de Suisse à Marseille, de la Société Helvétique de Montpellier, de la Mairie de Montpellier et de la Maison de Heidelberg.

Plus récemment :

2019



Concours de fondue au fromage, prolongé en 2020 par la découverte de spécialités suisses.

2021



Focus sur les questions environnementales, avec une table-ronde à la Halle Tropisme rassemblant scientifiques et associations, lors de la projection du documentaire « Fair trade ».

2022



Le combat des femmes a été le fil rouge du festival, avec des portraits de battantes du quotidien (documentaires et fictions). Nous remercions le parrain de la 15^e édition, Florian Mantione, personnalité reconnue de Montpellier, pour sa présence active.

2023



Concours de courts-métrages « Regards Croisés » entre la Suisse et l'Occitanie, impliquant, côté suisse, des étudiant.e.s en cinéma de l'Ecole Cantonale d'Art de Lausanne et, côté Occitanie, les faiseurs de courts-métrages de l'association Kino Montpellier et l'école de cinéma CinéCréatis. Une initiative soutenue par le réalisateur suisse Lionel Baier, dont les films font régulièrement partie de notre sélection.

2025



Après une courte pause d'un an, réouverture des portes de nos Journées aux Cinémas Utopia et Nestor Burma de Montpellier.

2026



Célébration des 18 ans des Journées du Cinéma Suisse et création d'un Jury d'étudiant.e.s en cinéma et audiovisuel.

Les missions des Journées du Cinéma Suisse



Faire rayonner la culture suisse à travers la nouvelle génération de cinéastes suisses

Le cinéma helvétique est très méconnu en France. Souvent les cinéphiles ne connaissent que les cinéastes des années 1960 à 1980 (Alain Tanner, Claude Goretta, Jean-Luc Godard ...). Pourtant la Suisse produit plusieurs centaines de films par an, tous genres confondus : courts-métrages, films expérimentaux, documentaires et fictions. Beaucoup sont sélectionnés dans des festivals du monde entier, où ils s'illustrent par des prix prestigieux. Mais très peu sont distribués en France. Nos Journées offrent l'occasion de découvrir ce cinéma, parfois en exclusivité ou en avant-première.

Proposer un voyage culturel et linguistique dans les différentes régions de la Suisse

Notre programmation est une balade à travers les différents territoires helvétiques. Plus que le choix d'une thématique, il nous importe de présenter des films dans les trois plus importantes langues nationales : français, (suisse-)allemand et italien. Toujours en version originale avec des sous-titres français. Les films en romanche, la quatrième langue nationale, sont plus rares mais notre voyage culturel passe régulièrement par la région où elle est principalement parlée : les Grisons.

S'ouvrir à l'international

Le cinéma suisse s'ouvre à l'international. De nombreux films sont coproduits avec des pays limitrophes (France, Allemagne, Italie, Luxembourg...). Ils sont souvent le fruit d'une collaboration entre réalisateurs de plusieurs pays et d'une équipe cosmopolite. Et parfois, l'histoire racontée par le film nous fait traverser les frontières.

Relayer les engagements citoyens

Notre programmation porte volontairement sur des fictions ou documentaires qui abordent des sujets de société où les engagements citoyens sont forts : luttes contre le racisme, l'homophobie, le sexisme, l'exploitation au travail et les luttes pour l'environnement, l'égalité des êtres ainsi que la diversité.

Créer du lien

L'une des forces de nos Journées est de proposer à l'issue de chaque projection un moment d'échange sur les thématiques abordées, concernant autant la Suisse, que la France, et même le monde. L'universalité de ces sujets est créatrice de lien.

L'organisation du festival



Vous, nos partenaires-mécènes

Chaque édition n'est évidemment possible que grâce à votre soutien financier. Un soutien dont nous espérons bénéficier à nouveau, ou pour la toute première fois, lors de notre édition de 2027.

Notre association est habilitée à vous faire bénéficier de déductions fiscales : ainsi 60% du montant de votre don est déductible de vos impôts.

Nos invités

Les Journées accueillent chaque année un vaste panel d'invités : acteurs, réalisateurs, producteurs, représentants d'un organisme ou d'une association en lien direct avec les diverses thématiques abordées. Par exemple : SOS Méditerranée, Le Fil Rouge Femmes et Médias, le REFUGE, le Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille. Ces organismes co-animent les échanges en apportant un témoignage concret et vivant.

En 2021, la visio nous a permis de maintenir le festival durant la période de la COVID19 et d'accueillir pour chacun des films présentés, le réalisateur ou un invité.

Nos bénévoles

Le festival s'organise grâce aux bénévoles qui renforcent l'équipe de l'association C'est-Rare-Film. Chaque édition mobilise ainsi une trentaine de personnes, parmi lesquelles des étudiant.e.s en Cinéma et Communication de l'université Paul Valéry ou encore des jeunes d'Uni-Cité (organisme d'encadrement des jeunes en service civil).

Les packs disponibles pour nos partenaires-mécènes

Devenez notre partenaire privilégié

Votre engagement :

Financement de la soirée d'ouverture
(Frais de projection, déplacement, défraiement et hébergement de membres de l'équipe du film)

Vos avantages :

- Votre vidéo d'entreprise sera montrée au début de la soirée d'ouverture sur l'écran de projection lors du festival
- Votre logo figurera sur les affiches et flyers, le site internet, les vidéos diffusées sur les réseaux sociaux et les bandes - annonce projetées lors du festival
- Déduction du montant sur vos impôts (60%)

**Pack
privilège**

Mécénat à la carte : choisissez le pack qui vous correspond.

**Pack bronze
à partir de 500 €**

- Votre logo apparaîtra sur nos différents supports de communication papiers et numériques (flyers, affiches, programmes, site internet, écran de projection lors du festival, bandes-annonce...).

**Pack argent
à partir de 1500 €**

- Votre entreprise fera l'objet d'une présentation sur notre site internet.
- Votre logo apparaîtra sur nos différents supports de communication papiers et numériques.

**Pack gold
à partir de 2000 €**

- Votre entreprise sera citée lors des interviews en radio pour présenter le festival (ICI Hérault, Aviva...).
- Votre entreprise fera l'objet d'une présentation sur notre site internet.
- Votre logo apparaîtra sur nos différents supports de communication papiers et numériques.

Les autres activités de l'association C'est-Rare-Film

Ateliers de cinéma

Organisés une fois par mois dans une médiathèque ou en visio, ces ateliers permettent aux participant.e.s de se familiariser avec les outils utilisés au cinéma : scénario, mise en scène, prise de vue ou montage. Le travail s'effectue à partir de la visualisation d'un film et à travers des échanges interactifs sur les ressentis et impressions, en exploitant arrêts sur image et retours en arrière.



Médiation socio-culturelle

Riche de plus de 20 ans d'expérience en animation d'échanges, notre association a développé une activité de prévention des risques psychosociaux par le cinéma. Le support filmique est un merveilleux moyen pour aider les associations ou les entreprises à aborder des thèmes plus délicats tels que l'exclusion, le harcèlement ou les addictions sur le lieu de travail par exemple. Il permet de délier le langage sans que les personnes aient à parler d'elles-mêmes. Depuis juillet 2021, Christine Bolliger-Erard bénéficie également d'une formation en Interculturel et intègre le cinéma dans cette démarche.



19e Journées de Cinéma Suisse : Budget prévisionnel 2026 - 2027

CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
60 Achats	1 150,00	70 Produits des activités	1 500,00
6010 - Achats	500,00	7010 - Recettes des buvettes	200,00
6061 - Eau / Gaz / Electricité	0,00	7020 - Recettes diverses PAF	1 300,00
6063 - Fournitures entretien - petit équipement	500,00	7060 - Recettes des guichets	
6064 - Fournitures administratives	150,00	7081 - Participation aux soirées (repas...)	
6065 - Autres fournitures		7085 - Autres recettes d'activités	
61 / 62 Autres charges externes	6 100,00	74 Subventions d'exploitation	3 200,00
6110 - Maintenance		7410 - Etat	
6130 - Locations (salles)	600,00	7417 - Direction aux Affaires Culturelles	
6150 - Entretien et réparations du matériel		7418 - Emplois aidés	
6160 - Primes d'assurances	100,00	7419 - Autres ministères	
6180 - Formations administratives		7440 - Collectivités territoriales	
6190 - Documentation générale		7441 - Conseil Régional Occitanie	
6226 - Honoraires (acteurs-réalisateurs)		7442 - Département de l'Hérault	
6230 - Cadeaux		7443 - Commune - Mairie de Montpellier	2 500,00
6251 - Frais de déplacement	1 500,00	7460 - Autres organismes	
6252 - Communication	700,00	7460 - Société Helvétique Montpellier	200,00
6253 - Réceptions	1 500,00	7460 - Consulat général Suisse Marseille	500,00
6256 - Frais de Festival	1 500,00	75 Autres produits de gestion courante	300,00
6260 - Frais postaux et de téléphone	100,00	7510 - Dons manuels	150,00
6270 - Services bancaires	100,00	7560 - Cotisations des adhérents	150,00
63 Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	7540 - Produits de gestion courante	
6311 - Taxe sur les salaires		7580 - Participations aux ateliers	
6350 - Autres impôts et taxes		76 Produits financiers	
64 Charges de personnel	0,00	7610 - Intérêts des fonds placés	
6411 - Salaires et charges personnel		TOTAL I	5 000,00
6450 - Salaires/charges personnel permanent		77 Produits exceptionnels	5 000,00
6480 - Autres frais de personnel		7710 - Produits exceptionnels - Mécénat	5 000,00
68 Dotation aux amortissements et provisions		TOTAL II	5 000,00
6811 - Amortissements du matériel		87 Contributions volontaires en nature	
65 Autres charges de gestion courante	2 750,00	Dons en nature	
6510 - Frais de SACEM	250,00	Prestations en nature	
6580 - Autres frais de gestion courante	2 500,00	Bénévolat	
6581 - Frais d'organisation de manifestations		TOTAL III	0,00
66 Charges financières	0,00	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	10 000,00
6611 - Intérêts des emprunts		Solde débiteur : Déficit	0,00
6616 - Autres charges financières		TOTAL GENERAL	10 000,00
TOTAL I	10 000,00		
67 Charges exceptionnelles	0,00		
6780 - Charges exceptionnelles			
6781 - Amendes et pénalités			
TOTAL II	0,00		
86 Emploi des contributions volontaires			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite (biens, prestations)			
Personnels bénévoles			
TOTAL III	0,00		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III)	10 000,00		
Solde créditeur : Excédent	0,00		
TOTAL GENERAL	10 000,00		

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination :

.....

Adresse :

N° Rue

Code postal Commune

Objet :

.....

.....

.....

Cochez la case concernée (1) :

- Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du/...../..... publié au Journal officiel du/...../..... ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du .../.../.....
- Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation
- Fondation d'entreprise
- Oeuvre ou organisme d'intérêt général
- Musée de France
- Établissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises
- Association culturelle ou de bienfaisance et établissement public des cultes reconnus d'Alsace-Moselle
- Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals
- Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement
- Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)
- Établissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail).
- Associations intermédiaires (article L. 5132-7 du code du travail)
- Ateliers et chantiers d'insertion (article L. 5132-15 du code du travail)
- Entreprises adaptées (article L. 5213-13 du code du travail)
- Agence nationale de la recherche (ANR)
- Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (2)
- Autre organisme :

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(2) dons effectués par les entreprises

Donateur

Nom : Prénoms :

Adresse :

Code postal Commune

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

euros

Somme en toutes lettres :

Date du versement ou du don :/...../.....

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article (3) : 200 du CGI 238 bis du CGI 885-0 V bis A du CGI

Forme du don :

Acte authentique Acte sous seing privé Déclaration de don manuel Autres

Nature du don :

Numéraire Titres de sociétés cotés Autres (4)

En cas de don en numéraire, mode de versement du don :

Remise d'espèces Chèque Virement, prélèvement, carte bancaire

(3) L'organisme bénéficiaire peut cocher une ou plusieurs cases.

L'organisme bénéficiaire peut, en application de l'article L. 80 C du livre des procédures fiscales, demander à l'administration s'il relève de l'une des catégories d'organismes mentionnées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Il est rappelé que la délivrance irrégulière de reçus fiscaux par l'organisme bénéficiaire est susceptible de donner lieu, en application des dispositions de l'article 1740 A du code général des impôts, à une amende fiscale égale à 25 % des sommes indûment mentionnées sur ces documents.

(4) notamment : abandon de revenus ou de produits ; frais engagés par les bénévoles, dont ils renoncent expressément au remboursement

Date et signature

...../...../.....

19^{EMES} JOURNEES DU CINEMA SUISSE

26 au 28 février
2027
Centre Rabelais

Cinéma Suisse



Le festival
qui
vous donne
la parole

